

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>99476</b>	De <b>M. Guillaume Chevrollier</b> ( Les Républicains - Mayenne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement privé	<b>Tête d'analyse</b> >personnel	<b>Analyse</b> > création de postes.
Question publiée au JO le : <b>04/10/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la part bien modeste laissée à l'enseignement privé dans les créations de postes dans l'éducation. Entre les rentrées 2012 et 2017, 54 000 postes auront été créés dans l'éducation nationale mais l'enseignement privé ne s'est vu octroyé que 4 753 postes. Il lui demande si le Gouvernement compte rétablir une équité en termes d'emploi sachant l'importance de la place et du rôle de l'enseignement privé en France.